



CONFÉRENCE 2015

DEUXIÈME APPEL

COMITÉ DE COORDINATION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES SOINS DE SANTÉ

DATE

DU 22 AU 25 SEPTEMBRE 2015

EMPLACEMENT

DELTA OTTAWA CENTRE-VILLE

**101, RUE LYON
OTTAWA (ONTARIO)
K1R 5T9**

Si vous avez besoin d'une aide financière pour les petites sections locales, de services de garde sur place, de traduction simultanée en français, d'ASL, ou si vous avez d'autres besoins en matière d'accessibilité, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.cupe.on.ca ou communiquer avec notre bureau au 905 739-9739.

**CES FORMULAIRES DOIVENT ÊTRE REMPLIS ET RETOURNÉS AVANT LE
9 SEPTEMBRE 2015.**

SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR CET AVIS EN FRANÇAIS, VISITEZ ÉGALEMENT NOTRE SITE WEB.

CONFÉRENCE 2015 DU CCTSS

FRAIS D'INSCRIPTION

AFFILIÉS	215 \$
NON- AFFILIÉS	375 \$
FRAIS DE RETARD (PAR DÉLÉGUÉ) (À COMPTER DE 16 H 00 - LE 9 SEPTEMBRE 2015)	50 \$

RENSEIGNEMENTS SUR L'HÔTEL

TOUTES LES RÉSERVATIONS DOIVENT ÊTRE FAITES EN COMMUNIQUANT AVEC W.E. VOYAGES : 1-888-676-7747	
164 \$ + taxe	DELTA CHAMBRE SIMPLE
164 \$ + taxe	DELTA CHAMBRE 2 LITS DOUBLE
214 \$ + taxe	DELTA CHAMBRE DELUXE
314 \$ + taxe	DELTA SUITE
AJOUTER 20 \$ POUR CHAQUE PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE EN CAS D'OCCUPATION TRIPLE ET QUADRUPLE	

LA DATE LIMITE POUR BÉNÉFICIER DU TARIF DE CHAMBRES NÉGOCIÉ EST LE 28 AoÛT 2015
--

N'OUBLIEZ PAS DE MENTIONNER QUE VOUS ASSISTEREZ À LA « CONFÉRENCE DU CCTSS » AU MOMENT D'EFFECTUER VOS RÉSERVATIONS.

DESCRIPTIONS DES ATELIERS : CONFÉRENCE DU CCTSS, 2015

1.0 PENSIONS : RRFAEC *(en anglais)*

Cet atelier fournira des renseignements aux participants en ce qui concerne le Régime de retraite des foyers d'accueil et établissements connexes ainsi que ses modalités de fonctionnement. Nous y discuterons de votre vie à titre de membre du régime de retraite, de ce qui se passera si vous quittez votre emploi, d'à quelle rente vous pouvez vous attendre à la retraite, de ce qui se passera si vous deviez mourir, des raisons pour lesquelles votre bénéficiaire est important, de la façon dont votre argent est investi et de comment communiquer avec un représentant du Régime de retraite. Il se terminera par une période de questions et réponses.

2.0 PENSIONS : OMERS *(en anglais)*

Cet atelier fournira des renseignements aux participants en ce qui concerne le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario ainsi que ses modalités de fonctionnement. Nous y discuterons de votre vie à titre de membre du régime de retraite, de ce qui se passera si vous quittez votre emploi, d'à quelle rente vous pouvez vous attendre à la retraite, de ce qui se passera si vous deviez mourir, des raisons pour lesquelles votre bénéficiaire est important, de la façon dont votre argent est investi et de comment communiquer avec un représentant du Régime de retraite. Il se terminera par une période de questions et réponses.

3.0 PENSIONS : HOOPP *(en anglais)*

Cet atelier fournira des renseignements aux participants en ce qui concerne le *Healthcare of Ontario Pension Plan* ainsi que ses modalités de fonctionnement. Nous y discuterons de votre vie à titre de membre du régime de retraite, de ce qui se passera si vous quittez votre emploi, d'à quelle rente vous pouvez vous attendre à la retraite, de ce qui se passera si vous deviez mourir, des raisons pour lesquelles votre bénéficiaire est important, de la façon dont votre argent est investi et de comment communiquer avec un représentant du Régime de retraite. Il se terminera par une période de questions et réponses.

4.0 LA CSPAAAT : OBSTACLES COMPORTEMENTAUX *(en anglais)*

Ce cours explore les obstacles créés par les perceptions négatives et les stéréotypes auxquels les travailleurs blessés font face lors de la réintégration au travail. Les barrières fonctionnelles et comportementales sont présentées en portant attention aux différentes méthodes nécessaires pour éliminer les obstacles comportementaux. On y fait ressortir l'interaction adéquate avec une personne handicapée afin de maintenir sa dignité pendant le processus de retour au travail. On y examinera l'élimination des barrières psychologiques en mettant l'accent sur la nécessité de sensibiliser et d'élaborer des stratégies en matière d'identification, de prévention et d'élimination des attitudes négatives. Nous discuterons des déficiences psychiatriques et de leurs complexités supplémentaires qui ajoutent à la difficulté d'assurer une réintégration au travail réussie. Les mythes de la maladie mentale sont dissipés et remplacés par des faits. Nous discuterons de certaines maladies mentales. Nous présenterons le Code des droits de la personne et des exemples d'accommodement en ce qui concerne les questions de santé mentale. Nous nous pencherons sur la douleur chronique et nous discuterons d'une liste de vérification d'avant le RAT et de suggestions d'accommodement.

5.0 TAKE ACTION (PASSEZ À L'ACTION) - *(en anglais)*

6.0 PASSEZ À L'ACTION

Remarque : l'interprétation simultanée sera disponible lors de cet atelier

Pourquoi certains efforts de mobilisation sont-ils efficaces au moment d'apporter des changements, tandis que d'autres ne le sont pas? Que faut-il faire pour inciter les gens à passer à l'action? Dans cet atelier, nous apprendrons comment planifier et mener des actions ayant un impact.

7.0 HEALTH & SAFETY (SANTÉ ET SÉCURITÉ) *(en anglais)*

6.0 SANTÉ ET SÉCURITÉ - SANTÉ PSYCHOSOCIALE ET MENTALE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Remarque : l'interprétation simultanée sera disponible lors de cet atelier

Les nouvelles formes d'activité professionnelle, l'insécurité d'emploi, l'intensification du travail, les exigences élevées, la violence et les problèmes d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée qui en découlent entraînent des problèmes de santé psychosociale et mentale dans les milieux de travail du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Les employeurs qui prétendent se préoccuper de la santé mentale des travailleurs instaurent des programmes de mieux-être et d'amélioration continue. Ils invitent également des conseillers mal outillés dans les milieux de travail du SCFP pour employer des « instruments » qui dressent un profil des travailleurs afin de les apparier à des « emplois appropriés sur le plan psychologique ». Le présent atelier examinera les défauts du nouvel assortiment de soi-disant instruments et systèmes qui sont introduits dans nos lieux de travail. Il portera sur le milieu de travail, et non sur l'individu, en tant que cause de problèmes de santé mentale. Les participants discuteront de stratégies et de mesures qui aideront effectivement à rendre les milieux de travail plus sains et plus sécuritaires sur le plan psychologique.

Les participants doivent s'inscrire à ces ateliers.

Ceux qui ne s'inscriront pas à l'avance se verront assignés un atelier sur la base de premier venu, premier servi.

Ne pas indiquer votre 1^{er} et 2^e choix peut entraîner l'affectation à un atelier de notre choix.

**AVIS À TOUTES LES SECTIONS
LOCALES DU SCFP
REPRÉSENTANT LES
PSSP/ASS ET LES IA / IAA
DATE À RETENIR
LE MARDI 22 SEPTEMBRE 2015**

**LE MARDI 22 SEPTEMBRE 2015
DE 9 H 00/9 H 30 À 16 H 00/16 H 30
OTTAWA**

CETTE ANNÉE, LE CCTSS DU SCFP-ONTARIO ORGANISERA UN FORUM À L'INTENTION DES PSSP/PSD ET UN AUTRE À L'INTENTION DES IA/IAA, AVANT QUE NE DÉBUTE LA CONFÉRENCE DU CCTSS.

CES FORUMS SPÉCIFIQUES À CHAQUE PROFESSION SE CONCENTRERONT SUR LES QUESTIONS, LES PRÉOCCUPATIONS ET LES DÉFIS AUXQUELS VOUS ÊTES CONFRONTÉS DANS VOTRE TRAVAIL ET DANS VOTRE PROFESSION.

IL N'Y A AUCUN FRAIS DE PARTICIPATION. MAIS, IL FAUT VOUS INSCRIRE À L'AVANCE POUR QUE NOUS PUISSIONS PRÉPARER LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE ET PROCURER UN ESPACE ADÉQUAT.

UN ORDRE DU JOUR AINSI QUE DES DÉTAILS SUIVRONT BIENTÔT.

VEUILLEZ CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE EN FAISANT PARVENIR VOTRE NOM,
VOTRE SECTION LOCALE ET VOS COORDONNÉES À :

MAGGIE LEWIS, SECRÉTAIRE
BUREAU RÉGIONAL DU SCFP-ONTARIO
80, PROMENADE COMMERCE VALLEY EST
MARKHAM (ONTARIO) L3T 0B2

TÉL. : (905) 739-3999 x231
TÉLÉC. : (905) 739-4001
COURRIEL : MLEWIS@CUPE.CA

I N S C R I P T I O N

ATELIERS (SUJETS À CHANGEMENTS) :

- 1.0 Pension - RRFAÉC
- 2.0 Pension - OMERS
- 3.0 Pension - HOOPP
- 4.0 La CSPAAT (Obstacles Comportementaux)
- 5.0 Agissez (en anglais)
- 6.0 Agissez (en français)
- 7.0 Santé et sécurité (en anglais)
- 8.0 Santé et sécurité (en français)

Santé Psychosociale et Mentale et Organisation du Travail

Les participants doivent s'inscrire à ces ateliers. Ceux qui ne le font pas seront affectés à des ateliers sur la base du premier venu, premier servi.

Omettre d'indiquer vos 1^{er} et 2^e choix risqué d'entraîner une affectation à un atelier de notre choix.

REMARQUE : Ateliers 6.0 & 8.0 – L'interprétation simultanée y sera offerte

IMPORTANT – CHOISISSEZ DEUX (2) ATELIERS ET UN ATELIER ALTERNATIF

NOM	# TÉLÉPHONE	ATELIER # choix de #1 st	ATELIER # 2 ^{ème} choix	Participez-vous à PSSP/ASS? (Oui ou Non)	Participez-vous à IA/IAA? (Oui ou Non)

FRAIS D'INSCRIPTION:	Affiliés	215 \$	X	___	=	_____ \$
	Non-affiliés*	375 \$	X	___	=	_____ \$
	Frais de retard (par délégué)	50 \$	X	___	=	_____ \$
	TOTAL					_____ \$

**NOTE: Si une section locale non-affiliée devient membre de la Division de l'Ontario dans les trois mois précédant la conférence, les frais excédentaires de 160 \$ seront appliqués au premier paiement de capitation.*

**VEUILLEZ LIBELLER LE CHÈQUE AU NOM DU « SCFP ONTARIO »
ET L'ENVOYER AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION À :**

Maggie Lewis, Secrétaire
Bureau régional du SCFP Ontario
80 Commerce Valley Drive, East
Markham, ON L3T OB2

Téléphone: (905) 739-3999 x231
Télec: (905) 739-4001

SECRÉTAIRE:	SECTION LOCALE:
ADRESSE:	<input type="checkbox"/> # de membres en soins de santé
Secteur : Hôpital <input type="checkbox"/> Sous-traitants dans un Hôpital <input type="checkbox"/>	Soins de longue durée <input type="checkbox"/>
Sous-traitants en soins de longue durée <input type="checkbox"/>	
CASC <input type="checkbox"/> Soins à domicile/soutien à domicile <input type="checkbox"/>	Buanderie <input type="checkbox"/> Ambulance <input type="checkbox"/>
TÉLÉPHONE #:	SIGNATURE:

ORDRE DU JOUR (ÉBAUCHE)

MARDI, 22 SEPTEMBRE

- 15 h – 18 h** Inscription
Rafrâichissements
- 18 h – 21 h** Thème de la conférence – Passez à l'action au nom des soins de santé
Ouverture de l'assemblée
Énoncé sur l'égalité
Adoption de l'ordre du jour
Mot de bienvenue du Conseil du district du SCFP-Ottawa
Mot de bienvenue – diversité V/P
Santé et sécurité
Remarques préliminaires, bienvenue et rapport, Kelly O'Sullivan, présidente du CCTSS
Projection d'une vidéo
Présentation par la présidente du CCTSS
Conférencier invité, Fred Hahn, président du SCFP-Ontario
Conférencier invité, la secrétaire-trésorière du SCFP-Ontario, Candace Rennick

MERCREDI, 23 SEPTEMBRE

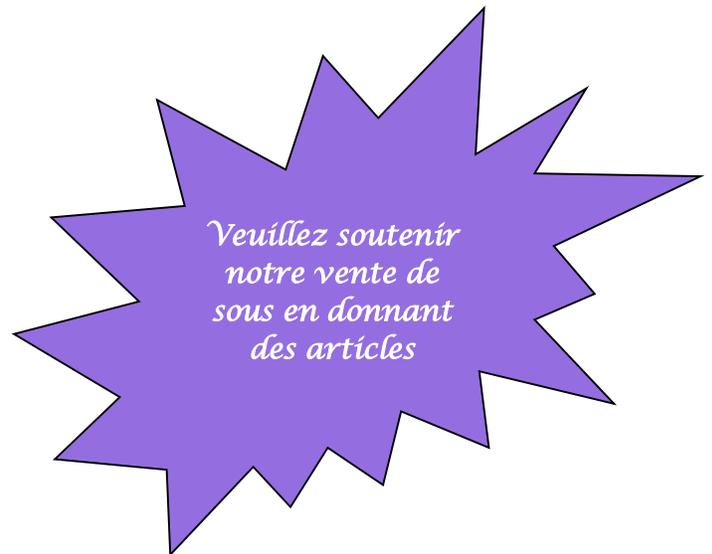
- 8 h – 9 h** Inscription
- 8 h 30** Orientation des nouveaux délégués
- 9 h – 10 h 15** Ouverture de l'assemblée
Rapport du comité des lettres de créances
Rapport de la coordonnatrice, Tracey Pinder
Rapport de la coordonnatrice adjointe, Sharon McKenna
- 10 h 15 – 10 h 30** Pause santé
- 10 h 30 – 12 h** Groupe de discussion
Annonce : numéros des salles d'atelier
- 12 h – 13 h 30** Rassemblement et pause déjeuner
- 13 h 30 – 14 h 45** Réunions sectorielles – rapports/préoccupations
-  Soins de longue durée
 -  Hôpitaux
 -  Soins à domicile/soutien à domicile
 -  CASC
 -  Santé publique
 -  Buanderie

ORDRE DU JOUR (ÉBAUCHE)

- 14 h 45 – 15 h Pause santé
- 16 h – 16 h 30 Ateliers sectoriels (suite)
- 16 h – 17 h Élection
-  Région 3 – Le délégué et son substitut
 -  Region 4 - Substitut
 -  Soins à domicile/soutien à domicile - substitut
- 18 h 30 – 20 h 30 Forum Santé et sécurité

JEUDI, 24 SEPTEMBRE

- 9 h – 10 h 30 Ateliers
- 10 h 30 – 10 h 45 Pause santé
- 10 h 45 – 12 h Ateliers
- 12 h – 13 h 45 Pause déjeuner
- 13 h 45 – 14 h 45 Ateliers
- 14 h 45 – 15 h Pause santé
- 15 h – 17 Ateliers
- 19 h 30 – 20 h 30 Activité
- 20 h Événement social – danse



VENDREDI, 25 SEPTEMBRE

- 9 h – 10 h Rapport de créance
 Modifications aux règlements
 Affaires nouvelles
- 10 h – 10 h 15 Pause Santé
- 10 h 15 – 12 h Conférencier invité
- 12 h (MIDI) Le discours de clôture et levée de la séance

(Faire des copies de ce formulaire et le distribuer à chacun des délégués)

N° de section locale _____

(En lettres moulées)

Nom du délégué: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone: (maison) _____ (bureau): _____

Email: _____

COCHER LE OU LES SERVICES ATTENDUS: (Tous les services seront fournis par le SCFP-Ontario):

GUIDE/AIDE PERSONNELLE Je fournirai mes propres Un est exigé

HÔTEL ÉVÈNEMENT

Interprétation en langage des signes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accès pour fauteuil roulant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide à l'inscription	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide en cas d'évacuation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

COMMUNICATION ALTERNATIVE

Traduction française

Sous-titrage en temps réel

Média de remplacement

Gros caractères (Corps _____)

**J'AI BESOIN DE MATÉRIAUX À L'AVANCE
(afin d'adapter à une incapacité)**

Format électronique

Allergies importantes (Spécifiez)

Aurez-vous besoin d'autres aménagements ? (Spécifiez)

Aurez-vous besoin d'autres mesures d'accommodement à l'hôtel (comme un téléimprimeur, une alarme visuelle, etc.)? (Spécifiez)

Si vous désirez obtenir d'autres services, inscrivez-le ici (Spécifiez)

Compléter et retourner ce formulaire avant le **9 septembre 2015** à :

Demande d'accès du SCFP-Ontario
80, rue Commerce Valley E., bureau 1
Markham, Ontario L3T 0B2

Téléphone: 905-739-9739 ou
Télécopieur : 905-739-9740

SUBVENTION PUR GARDE DE LA FAMILLE OU D'UNE PERSONNE À CHARGE

Nom de la personne
requérante: _____

No de section locale : _____

Le SCFP ne rembourse que les dépenses excédant le coût habituel. (Par ex. s'il vous en coûte régulièrement 30 \$ par jour et que vous devez payer 40 \$ par jour pour assister à un événement du SCFP, vous devriez donc réclamer l'excédent de 10 \$). Vous pouvez réclamer jusqu' à 50 \$ par jour – *les reçus louvent être joints à la réclamation.* Veuillez indiquer les dates auxquelles les dépenses ont été encourues, ainsi que l'**excédent** quotidien.

Événement ou congrès: _____

DATE	COÛT (par jour)
TOTAL	\$

Veuillez libeller le chèque : **au nom de la personne requérante**
Section locale

Adresse postal: _____

 Signature de la personne requérante

1) _____

2) _____

Signature de deux dirigeants(es) de la section locale, une de ces deux personnes n'étant pas la personne requérante

Ce formulaire doit être rempli et acheminé au plus tard 30 jours après les dates de dépenses, à:

SCFP Ontario
 80, promenade Commerce Est, bureau 1
 Markham (ONTARIO) L3T 0B2
 Tél.: 905-739-9739 Téléc: 905-739-9740

N° chèque _____
Date: _____

Tout(e) délégué(e) ayant l'amener un ou des enfant(s) au congrès doit remplir **un formulaire par enfant à inscrire**. (On peut photocopier des exemplaires additionnels).

FONCTION	DATES

NOM DE L'ENFANT	ÂGE	PROBLÈMES MÉDICAUX, ALLERGIES OU SOINS SPÉCIAUX

CONSENTEMENT

Je, _____ [parent/gardien(ne)], permet par les présentes à mon enfant ci-dessus inscrit de participer aux activités de loisirs offertes sur place par le personnel formé de la garderie du congrès ci-dessus nommé.

DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Je, _____ [(parent/gardien(ne)], dégage par les présentes le SCFP Ontario de toute réclamation en dommages pour la sécurité ou la santé de mon enfant ci-dessus inscrit, quelle qu'en soit la cause, pendant sa participation à l'une ou l'autre des activités de la garderie du congrès ci-dessus nommé.

(En lettres moulées)

Signé: _____ **Date:** _____

Parent/gardien(ne): _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone (maison): _____ **(bureau):** _____ **Section Local:** _____

(En lettres moulées)

Signature d'un témoin: _____ **Date:** _____

Nom du témoin: _____

Veuillez remplir et retourner le formulaire ci-dessus
avant le 9 septembre 2015

SCFP Ontario
80, rue Commerce Valley E., bureau 1
Markham, Ontario L3T 0B2
Téléphone: 905-739-9739 ou Télécopieur: 905-739-9740



CONFÉRENCE CCTSS (HCWCC) 2015

DELTA OTTAWA CENTRE-VILLE

22, 23, 24, 25, SEPTEMBRE 2015

PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DROIT DE VOTE

- a) Les personnes déléguées accréditées sont reconnues comme membres participants de leur propre section locale et pour qui la section locale a payé les frais d'inscription.
- b) Il n'y aura pas de restriction quant au nombre de personnes déléguées de chaque section locale mais chaque personne déléguée doit être accréditée tel que précisé au paragraphe a), ci-dessus.
- c) Nonobstant ce qui précède, aux fins du vote sur des questions concernant les affaires du CCTSS (HCWCC), voici comment les délégués votants sont choisis par chaque section locale:

Nombre de membres locaux	Les délégués ayant droit de vote
1 to 100	2
101 to 250	3
251 to 400	4
chaque tranche additionnelle de 150 membres	1 déléguée supplémentaire
Conseil du SCFP	1

- d) Les sections locales dont les membres travaillent dans les soins de santé et en dehors des soins de santé auront droit au nombre de délégués votants fondé uniquement sur le nombre de travailleuses et travailleurs du secteur des soins de santé de leur section locale, selon la formule indiquée précédemment.



DEMANDE DE SOUTIEN D'UNE SECTION LOCALE POUR UNE PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE DU CCTSS

N° de la section locale : _____ Nombre de membres au sein de la section locale : _____

Nom de la personne déléguée qui assistera à l'événement : _____

Personne-ressource pour la section locale : _____

Adresse de courrier électronique : _____

Numéro de téléphone pour rejoindre la personne le jour : _____

Est-ce que la section locale négocie présentement une première convention collective?

OUI NON

Est-ce que la section locale a été en grève ou en lock-out au cours de la dernière année?

OUI NON

Moyen de transport: Avion Train Voiture

Veuillez joindre les documents suivants (ne s'applique pas aux sections locales nouvellement formées qui négocient une première convention collective) :

1. Récent rapport des syndics approuvé
2. Copie du relevé bancaire à jour

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR LE TOUT 9 SEPTEMBRE 2015 À :

Candace Rennick, secrétaire-trésorière
SCFP-Ontario
80, rue Commerce Valley E, bureau 1
Markham (ONTARIO) L3T 0B2

DIRECTIVES POUR OBTENIR UNE AIDE PERMETTANT AUX SECTIONS LOCALES D'ASSISTER AUX CONFÉRENCES SECTORIELLES

CRITÈRES

Afin d'être considérée pour recevoir une aide, la section locale doit entrer dans une des quatre catégories suivantes :

1. Être une petite section locale du secteur qui compte moins de 100 membres.
2. Être une section locale du Nord située au nord de la rivière des Français ou à plus de 500 kilomètres du lieu de l'événement.
3. Être une section locale nouvellement formée qui négocie présentement sa première convention collective.
4. Être une section locale qui a été en grève ou en lock-out au cours de l'année précédente menant à la conférence. Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide, elle doit répondre aux exigences suivantes :
 1. À l'exception des sections locales qui négocient une première convention collective, la section locale doit être à jour quant à ses paiements de la capitation au SCFP-Ontario.
 2. Aux fins de cette exigence, à jour signifie ne pas être plus de trois mois en arrérages au moment où la subvention pour la conférence est octroyée.
 3. La section locale doit démontrer une incapacité de payer.

DÉMONTRER L'INCAPACITÉ DE PAYER

L'incapacité de payer d'une section locale sera déterminée selon les liquidités dépassant 10 fois le montant pour l'envoi d'une personne déléguée à la conférence en question. Par exemple, s'il est déterminé que le coût pour l'envoi d'une personne déléguée est de 1 000,00 \$, la section locale doit avoir moins de 10 000,00 \$ à sa disposition en argent. Le processus qui suit sera appliqué :

1. Une fois le formulaire de demande reçu, la secrétaire-trésorière déterminera le coût pour la participation de la section locale basé sur la réalité de la journée de ses personnes déléguées (emplacement, salaires, hébergement et frais d'inscription).
2. La section locale devra démontrer une incapacité de payer en soumettant à la secrétaire-trésorière un rapport des syndicats de la section locale récent et approuvé. La section locale devra également envoyer une copie de son relevé bancaire qui identifiera les liquidités.
3. Le mobilier de bureau, les équipements et la propriété ne seront pas considérés aux fins de détermination des biens.
4. Des circonstances particulières, comme un arbitrage ou une campagne pour éviter la grève en cours, seront considérées dans la détermination de l'incapacité de payer de la section locale.

DEMANDE

Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide pour assister à un événement, un formulaire de demande doit être rempli et envoyé à la secrétaire-trésorière avant la date limite précisée sur le formulaire de demande d'aide. Un tel formulaire ainsi que les directives seront envoyés par la poste avec l'avis de convocation à la conférence.

AIDE FINANCIÈRE

L'aide aux sections locales doit être incluse dans le budget de la conférence en utilisant les revenus de la conférence. L'aide doit être limitée à ce qui suit :

1. L'aide sera normalement limitée à une personne membre par section locale. L'aide ne sera pas disponible si la section locale envoie autrement une personne déléguée.
2. Il n'y aura pas de frais d'inscription pour assister à l'événement et une telle personne déléguée aura tous les droits et privilèges conformément aux règlements du secteur.
3. Le voyage aller-retour sera payé en cas de voyage en avion ou en train et on remboursera le kilométrage en cas de voyage en automobile. La décision sera fondée sur le moyen de transport le plus économique et le plus raisonnable.
4. Lorsque possible et lorsqu'une conférence a des chambres gratuites inutilisées, l'hébergement peut également être fourni.

SECTIONS LOCALES NOUVELLEMENT FORMÉES

Du soutien additionnel peut être offert en reconnaissance des sections locales nouvellement formées qui n'ont pas de convention collective et au sein desquelles aucune cotisation syndicale n'est perçue. Un tel soutien doit être considéré au moment de la planification du budget de la conférence.

SOU VENTE

**CONFÉRENCE DU CCTSS
2015**

**VEUILLEZ SOUTENIR NOTRE VENTE DE SOUS EN
DONNANT DES ARTICLES**

**TOUS LES DONS SERONT VERSÉS À LA BOURSE
D'ÉTUDES CAROLYN CARTER.**

SOU VENTE